

Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes :

**2 et 3 septembre,
15 septembre 2025**

Séances publiques retransmises sur TV Léman bleu
conseil-municipal.geneve.ch

Vivre à Genève
N° 102
39

extérieures des centres sportifs du Bout-du-Monde, de Vessy, du Bois-des-Frères, de Varembe et des stades des Libellules, du Bois-de-la-Bâtie, de Richemont et de Belle-Idée (PR-1647) ;

Accepté le projet de délibération intitulé « La Ville de Genève doit montrer l'exemple en matière de panneaux photovoltaïques » (PRD-351) ;

Accepté la motion intitulée « Plantons ensemble ! Des potagers participatifs intergénérationnels » (M-1766) ;

Accepté la motion intitulée « Pour une permanence désendettement en Ville de Genève » (M-1727) ;

Accepté la motion intitulée « Pour des constructions aux couleurs chatoyantes, mettons fin à la grisaille démoraleuse » (M-1790) ;

Accepté la motion intitulée « Pour une grande roue en ville de Genève toute l'année » (M-1772) ;

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 40 000 000 de francs pour le financement des travaux de remise en état ou remplacement des éléments en fin de vie, remise aux normes

partielle, sécurisation ou consolidation des parties de construction de bâtiments des patrimoines administratif et financier de la Ville de Genève (PR-1577) ;

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 1 383 000 francs destiné à l'étude d'aménagement de l'avenue de la Jonction et des rues adjacentes et de la mise en conformité et le développement de la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux pour le périmètre de la pointe de la Jonction (PR-1664) ;

Accepté le projet de délibération intitulé « Une infrastructure pérenne pour marquer l'histoire centenaire du soutien de Genève aux peuples premiers, pour lier les droits humains à l'environnement, pour continuer le combat » (PRD-343) ;

Accepté la motion intitulée « Pour un véritable accès aux prestations sociales sous conditions de ressources » (M-1512) ;

Accepté la motion intitulée « Pour l'utilisation simplifiée de prénoms et prénoms d'usage dans l'administration communale » (M-1521) ;

Accepté la motion intitulée « Pour la prise en compte par la commune de la diversité des genres, des sexes et des corps dans la population communale » (M-1530) ;

Refusé la motion intitulée « Pour que la capitale mondiale des Droits humains les respecte dans ses propres rues » (M-1656) ;

Refusé le projet de délibération intitulé « Mise aux normes des locaux vides dans l'école des Eaux-Vives au bénéfice du Judo Club des Eaux-Vives et d'autres associations selon le compromis issu du projet de délibération PRD-301 » (PRD-353) ;

Refusé la motion intitulée « Pour un accès équitable aux logements de la CAP » (M-1342) ;

Refusé la motion intitulée « De la verdure plutôt que des graffitis sur les murs antibruit le long des voies de chemin de fer » (M-1464) ;

Refusé le projet de délibération intitulé « Egalité de traitement entre personnes physiques et morales dans la collecte des déchets urbains » (PRD-356) ;

Refusé le projet de délibération intitulé « Renforcement de la transparence et des pouvoirs du Contrôle financier » (PRD-183).

PUBLICITÉ

IFM BUSINESS SCHOOL Since 1971

Success Builder

International Business - Finance - Management - Luxe
Intelligence Artificielle - Marketing - Entrepreneurship

2025
CERESMA MAGAZINE
TIER ONE GLOBAL
TIER ONE EUROPEAN
ACBSP ACCREDITED
IACBE EQUA

IFM - T. 0223222580 - www.ifm.ch - Genève

Vous avez des questions sur le Conseil municipal ?

Service du Conseil municipal
44 rue de la Coulouvrenière
Tél. 022 418 29 99